



3331, rue Sherbrooke Est Montréal QC H1W 1C5

MODÈLE DE PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA CÉLÉBRATION DU SACREMENT DE LA PÉNITENCE ET DE LA RÉCONCILIATION

On se référera au protocole sanitaire pour la célébration des messes
auquel on ajoutera les particularités suivantes.

Les célébrations individuelles sont à privilégier.

Le port du masque est recommandé.

Interdiction d'utiliser les confessionnaux et les salles de réconciliation qui ne permettent pas la disposition de deux chaises à distance de 2 mètres.

Aménager une salle ou d'une section de l'église suffisamment grande pour assurer à la fois la discrétion et la distanciation physique.

Disposer de deux chaises à distance de deux mètres, qui ne seront pas face à face, mais de côté. La chaise du pénitent et du prêtre n'aura pas d'appuis bras, pour éviter d'avoir à les désinfecter après chaque utilisation.

Aménager un espace d'attente pour les pénitents qui donne des indications sur la distance de deux mètres à respecter.

Il n'y aura aucun contact physique pour l'imposition des mains.

Après chaque pénitent, désinfecter la poignée de la porte si la rencontre a lieu dans un local fermé.